

Liste des décisions prises par le Conseil de Zone le 20 mars 2026 à Beauraing

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

Séance publique

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le Conseil de zone approuve le procès-verbal de la séance du 27/02/2026.

2. Master plan - Présentation des résultats de l'analyse - Décision sur le plan, son budget et son phasage

Le Conseil de zone décide de marquer son accord sur le financement, dans la limite des moyens disponibles, et l'opérationnalisation du Master Plan 2030 dans sa globalité, en 3 phases ; De solliciter du Collège les éléments financiers et opérationnels avant le lancement de toute nouvelle phase et d'être tenu informé par le Collège de toute évolution importante dans la mise en œuvre du Master Plan.

3. Prévention - Recours au Conseil d'Etat - Arrêt - Information

Le Conseil de zone décide de prendre connaissance de l'arrêt du Conseil d'État intervenu le 20 janvier 2026 dans le cadre du recours introduit par l'ASBL Bel Air contre l'attestation de la zone de secours DINAPHI déclarant que la maison de repos Château Bel Air ne répond pas de manière satisfaisante à la réglementation relative à la protection contre l'incendie, ainsi que contre l'attestation du bourgmestre de la commune d'Yvoir marquant son accord sur les conclusions du service incendie ; De ne pas réclamer le paiement de l'indemnité.

4. Réparation de la PMF d'Yvoir - Conditions et mode de passation

Le Conseil de zone décide d'approuver l'entretien et la réalisation de réparations sur l'autopompe d'Yvoir, ainsi que le montant estimé qui s'élève à € 20.000,00 TVA comprise ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant).

Huis clos

5. Dossier disciplinaire 2025-02 - Décision

Le Conseil décide de reporter le point.

6. Nomination définitive sergent professionnel

Le Conseil de zone décide de nommer à titre définitif comme sergent professionnel Monsieur X à la date du 1er mars 2026.

7. Professionnalisation de sapeurs – Appel à la réserve – Admission en stage

Le Conseil de zone décide d'admettre en stage de professionnalisation le lauréat n°17 de la réserve de professionnalisation, le sapeur X.

8. Annulation engagement secouriste-ambulancier non pompier volontaire stagiaire

Le Conseil de zone décide d'annuler l'engagement de Monsieur X, candidat secouriste-ambulancier non pompier volontaire, avec effet immédiat.

La Secrétaire de zone,
Sandrine DUMONT



La Présidente
Mélanie HAVENNE

